

# RCS & ASSOCIÉS

## Un jeune cabinet au cœur des entreprises

Sortant des sentiers battus, ce nouveau cabinet dont les deux associées fondatrices totalisent quarante ans d'expérience en droit des affaires et en droit du travail a trouvé sa place au cœur des entreprises. Un concept qui reflète une vision concrète et actuelle de la vie des entrepreneurs.



Sophie-Laurence Roy-Clémandot



Valérie Schneider-Macou

### PROCHES DES ENTREPRISES

Situé dans un centre d'affaires parisien, le cabinet fondé par Sophie-Laurence Roy-Clémandot et Valérie Schneider-Macou se trouve effectivement parmi des entreprises ce qui reflète leur conception du métier d'avocat : « C'est une profession qui permet de toucher tous les domaines de l'activité humaine. Pour travailler avec une entreprise, il faut bien connaître son activité, sa culture interne, les personnes qui la composent, leur histoire. Chaque affaire est une nouvelle histoire dans laquelle nous nous projetons ». La proximité de l'avocat est essentielle « étymologiquement, advocatus est celui qu'on appelle au secours. Qu'il s'agisse d'un cadre licencié ou d'un entrepreneur lésé, c'est le plus souvent l'affaire de leur vie. Notre rôle est de les accompagner tout au long du dossier et de les aider à faire face à leur sentiment d'incompréhension. Notre mission est d'expliquer au juge la position de notre client et à notre client celle du juge, avec un langage qui lui soit proche ».

### UN SERVICE SUR-MESURE

« Il n'est jamais trop tôt pour venir voir un avocat... », tel pourrait être l'adage du cabinet RCS & Associés en contact quotidien avec des responsables. « Seul un avocat possède la

maîtrise parfaite du droit, de l'évolution de la jurisprudence et la connaissance des différentes juridictions » déclare Valérie Schneider-Macou qui ajoute « en droit social, ce sont d'ailleurs les revirements de jurisprudence qui sont plus difficiles à gérer que les réformes législatives ».

« Le but d'une entreprise est de produire en se concentrant sur son cœur de métier. Dans ce cadre, nous assurons une forme d'externalisation en faisant beaucoup plus que du droit du travail ». Pour RCS & Associés qui travaille beaucoup avec les PME, notamment industrielles, aucune affaire n'est pré-formatée « issues de grands cabinets, nous avons réfléchi pendant des années au cabinet que nous voulions : nous souhaitons faire sortir notre profession de ses sanctuaires et proposer un vrai service sur-mesure, adapté à chaque client ».

### ÊTRE SPÉCIALISTES EN RESTANT GÉNÉRALISTES

Honoraires adaptés, disponibilité, réactivité d'une structure à taille humaine et une réelle capacité à sortir des carcans de leur spécialisation font de RCS & Associés un cabinet qui sait rester souple tout en conservant une haute technicité : « Nos clients ont une vision

concrète de leur situation. Leur but est de préserver leur outil de production dont l'élément essentiel est l'humain. Il est donc impératif de savoir négocier, avec la vision la plus large possible, tant du point de vue juridique que du point de vue humain et financier. Notre rôle de conseil prend ici tout son sens. Face à la tendance actuelle de l'hyper-spécialisation de la profession, nous nous positionnons comme spécialistes de chaque dossier qui nous est confié et lui réservons un service sur-mesure ».



### CONTACT

SOPHIE-LAURENCE ROY-CLÉMANDOT  
ET VALÉRIE SCHNEIDER-MACOU

14 avenue d'Eylau - 75116 PARIS

Tél. + 33 1 77 72 65 65 - Fax + 33 1 77 72 65 66

Web : [www.rcs-associes.com](http://www.rcs-associes.com)

E-mail : [slr@rcs-associes.com](mailto:slr@rcs-associes.com)

[vsm@rcs-associes.com](mailto:vsm@rcs-associes.com)